amenagement urbanisme

De: info@hoefman.net
Envoyé: mercredi 30 octobre 2019 10:47
À: plui@cc-tvv.fr
Objet: : Révision classement bois la Gabillère

Madame, Monsieur,

Je souhaite que le classement du Bois de la Gabillère (actuellement en zone N) puisse être revu au regard des dernières études faune et flore réalisées par des organismes tels que la SEPANT et la LPI

Pieter Hoefman